



L'OACI prône la décarbonation de l'aviation à la COP 27

Publication immédiate

Montréal et Charm el-Cheikh (Égypte), le 10 novembre 2022 – À l'occasion d'une table ronde de la COP 27 réunissant chefs d'État, premiers ministres et dirigeants d'organisations internationales, le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, a insisté sur le fait que la décision de l'Assemblée visant à réduire à zéro les émissions nettes du transport aérien d'ici 2050 devait absolument être suivie d'effet.

« Réduire à zéro les émissions nettes de carbone d'ici 2050 nécessitera des investissements conséquents et un financement continu dans les décennies à venir. Nous devons en outre contribuer au renforcement des capacités des nombreux pays en développement et États ayant des besoins particuliers, mais aussi leur offrir l'appui fiable et accessible dont ils auront besoin pour jouer leur rôle », a déclaré M. Sciacchitano. « Ce qui importe particulièrement dans ce que je vous dis aujourd'hui, c'est que nous nous sommes d'ores et déjà attelés à la tâche en vue d'atteindre les objectifs de notre secteur ».

Ces objectifs devront être atteints collectivement, sans que des obligations ou des engagements spécifiques soient attribués à des États individuels en matière de réduction des émissions. L'accord conclu a pour principale caractéristique d'établir que les circonstances particulières et les moyens respectifs des États détermineront leur capacité à agir, et ce selon leur propre calendrier.

« L'OACI est parfaitement consciente de ses responsabilités mondiales à l'égard de l'avenir durable de l'aviation internationale et de la planète. Nous savons également pertinemment que la connectivité aérienne internationale est cruciale pour les sociétés civiles et les économies des petits États insulaires en développement, des pays en développement sans littoral et des pays les moins avancés », a fait remarquer le Président du Conseil. « Tandis que l'aviation continue à étudier et adopter les innovations technologiques remarquables qui voient le jour dans les domaines de l'aéronautique et de la propulsion par les énergies renouvelables, l'OACI reconnaît à quel point il est impératif de commencer à mettre en place les politiques, les cadres juridiques et les infrastructures modernes appropriés pour tendre vers des vols sans émissions ».

À titre d'exemple, l'OACI a lancé son programme d'assistance, de renforcement des capacités et de formation pour les carburants d'aviation durables (ACT-SAF) en juin dernier. Ce programme permet de fournir un appui sur mesure aux États pour la production et le déploiement de carburants durables. Il met l'accent sur le rôle clef que joueront ces derniers en matière de décarbonation et encourage les partenariats et la coopération dans le monde entier. Un nombre croissant d'États et d'organisations internationales y participent activement et de nombreux autres États et organisations devraient leur emboîter le pas dans les mois à venir.

Pour réduire les incidences de l'aviation sur le climat mondial, les États, le secteur aéronautique et tous les autres acteurs concernés appliquent depuis de nombreuses années toute une série de mesures de réduction des émissions de CO₂ par l'intermédiaire de l'OACI. C'est ainsi que les avions modernes sont devenus 70% plus silencieux et 80% plus économes en carburant que leurs prédécesseurs.

Il est désormais indispensable d'adopter des solutions innovantes radicales, déstabilisantes, voire très souvent révolutionnaires, dans les technologies et les modes opératoires pour parvenir à la décarbonation globale nécessaire pour contrôler les températures mondiales.

« Cette transition, alimentée par des technologies de pointe et mettant à l'honneur moult nouveaux acteurs dans l'écosystème de l'aviation, recèle un potentiel économique considérable pour les pays en développement. À l'OACI, nous sommes particulièrement encouragés de voir que nous pouvons contribuer à établir des conditions plus équitables pour une transition écologique mondiale inclusive et efficace dans le secteur de l'aviation au cours des prochaines décennies », a affirmé M. Sciacchitano. « Nous veillerons à obtenir des résultats concrets en tirant fièrement parti de nos 78 années de recherche permanente de consensus et de progrès pour le transport aérien international ».

Dans l'immédiat, les États membres de l'OACI et le secteur aéronautique continueront à poursuivre des objectifs supplémentaires en matière de durabilité, notamment en ayant de plus en plus recours auxdits carburants d'aviation durables, mais aussi par le biais du régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).



Le 7 novembre 2022, le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, a présenté les travaux de l'Organisation en faveur de la décarbonation du transport aérien lors de la table ronde de haut niveau de la COP 27 sur la « transition juste ».

Ressources pour les rédacteurs

[L'OACI à la COP 27](#)

[L'OACI et la protection de l'environnement](#)

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relie les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int
Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark
Administrateur des communications
wraillantclark@icao.int
+1 514-954-6705
+1 514-409-0705 (mobile)
Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)
LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)